

## Tarifs

Droits de prêt	Fixé par décision du conseil d'administration de l'Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris 3 : 34 euros.
Remplacement d'un document perdu ou abîmé	Prix public du document
Remplacement d'un document perdu ou abîmé et épuisé	Prix public du document majoré de 10%
Remplacement de la carte de lecteur	10 euros